

# QUI SOMMES-NOUS ?

Organisation d'éducation populaire et d'économie sociale, **la Ligue de l'enseignement** est membre d'une confédération nationale associative dont le rayonnement s'étend à l'ensemble du territoire Français.

La fédération de l'Oise est une **actrice éducative incontournable** du territoire :

- Education
- Formation
- Loisirs éducatifs
- Sport
- Culture
- Vie associative...



Mouvement d'éducation populaire

près de **13 500** adhérents



Actrice de l'économie sociale et solidaire

**260** salariés



Fédération d'associations

**+ 200** sur tout le département



Œuvre complémentaire de l'école publique

**50 000** bénéficiaires



## Service petite enfance

Aurélie Lanel  
aurelie.lanel@laligue60.fr  
03 44 48 16 81

[www.laligue60.fr](http://www.laligue60.fr)



# CRÈCHE INTER-ENTREPRISES



Une solution pour mieux concilier  
**vie professionnelle et vie privée**



# RÉSERVER une place en crèche, un atout pour votre entreprise !

Motivation accrue des salariés, **amélioration de leur productivité** et de la performance, **réponse concrète à l'absentéisme**, moins de turn over... les atouts d'une crèche inter-entreprises sont nombreux.

## Quels avantages ?

### Les + pour l'entreprise



- Améliorer la Qualité de Vie au Travail (QVT)
- Favoriser l'égalité hommes/femmes
- Fidéliser et attirer les nouveaux talents
- Aider à la reprise après une naissance
- Réduire le absentéisme au travail

### Les + pour les familles



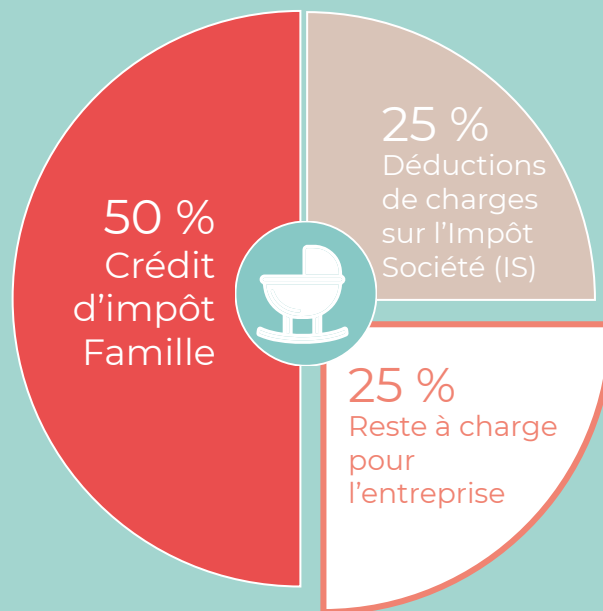
- Une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle
- Plus de sérénité et de bien-être
- Facilité du retour à l'emploi après le congés maternité/paternité
- Un véritable projet pensé et réfléchi au service des familles

### Disponibilité, Flexibilité, Qualité...

Les crèches de la **Ligue de l'enseignement de l'Oise** s'adaptent aux contraintes et besoins des parents : accueil personnalisé et adapté aux besoins des familles, un accueil des enfants ayant une pathologie et/ou en situation de handicap...

## Les avantages fiscaux

Combien ça coute un berceau?



Le/la **salarié·e parent** bénéficie d'un **tarif équivalent à celui d'une crèche municipale.**  
Application du barème de la CNAF

Jusqu'à **75 %** de la somme investie restituée sous forme d'avantages fiscaux



## Notre projet, notre mission

Chacun de nos établissements accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, et ce en **petit groupe** afin de respecter au plus l'individualité de chacun. Notre mission : **favoriser l'épanouissement de tous** (parents, enfants et professionnel·les) dans un environnement sécurisant et équilibrant.



**+10 ans** d'expertise dans le champ de la petite enfance et l'accompagnement à la parentalité.

